

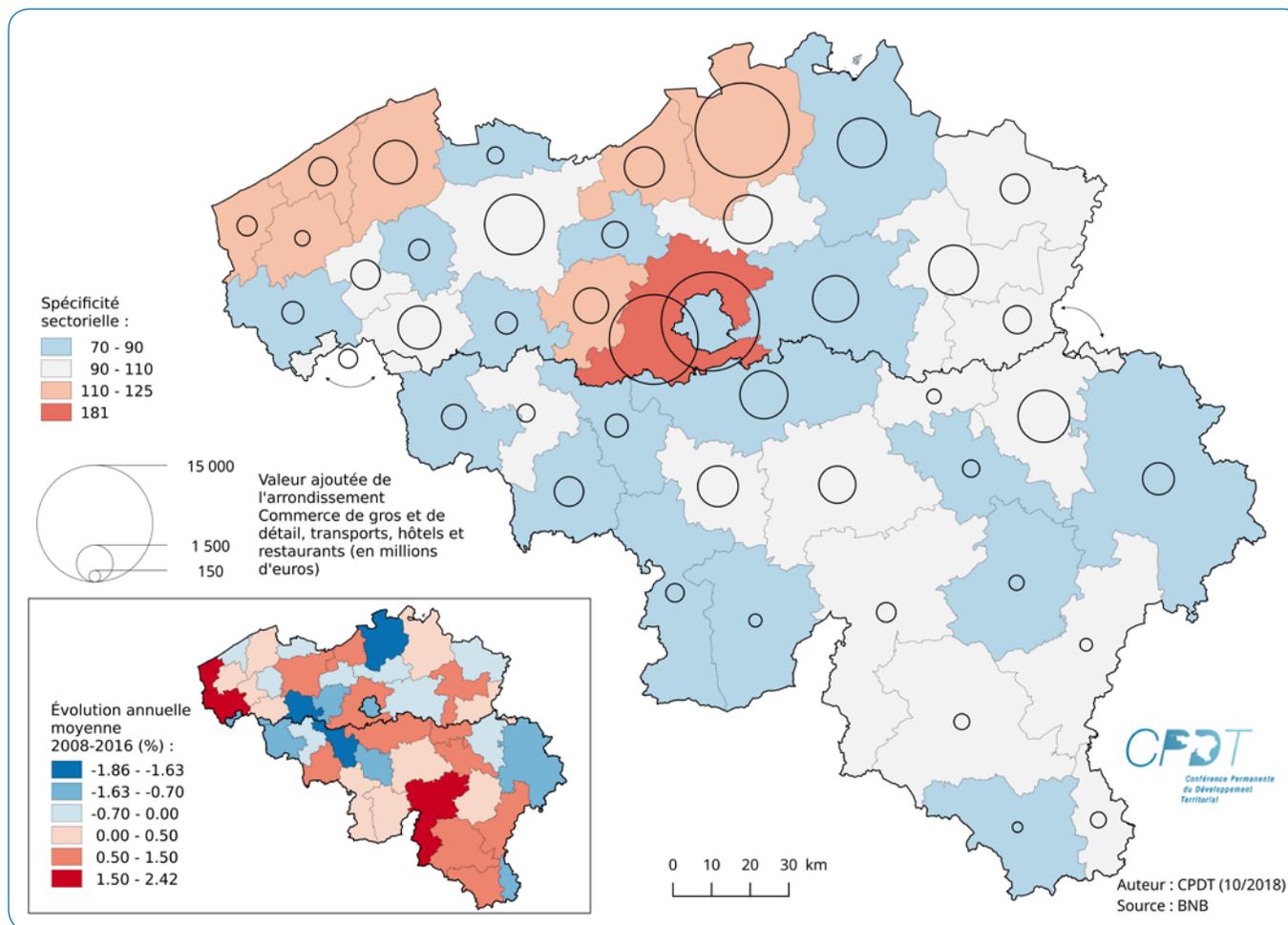
Valeur ajoutée du commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants (2016), en Belgique

Le secteur qui regroupe le commerce de gros et de détail, les transports, les hôtels et restaurants représente un cinquième de la valeur ajoutée nationale (19,5%) en 2016. La géographie est assez difficile à décrire car son contenu est très hétérogène.

Globalement, sa répartition est liée à celle de la population ou traduit la hiérarchie urbaine. Outre cette répartition, quelques grands pôles se dégagent également :

- En ce qui concerne les transports, il s'agit de la région portuaire d'Anvers, de la Région de Bruxelles-Capitale, nœud ferroviaire principal et siège d'administrations, et de sa périphérie flamande dans laquelle se situe l'aéroport de Bruxelles-National (Zaventem) et la déconcentration de la logistique autour de la capitale. On peut également noter les ports de Gand et d'Ostende ou les aéroports de Charleroi et Liège.
- En ce qui concerne l'horeca, il s'agit surtout des concentrations touristiques, dans les « villes d'art », le long de la côte belge, en Campine, et, dans une moindre mesure, en Ardenne.

Valeur ajoutée et spécificité par arrondissement du commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants (2016)



Valeur ajoutée du commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants (2016), en Belgique

Niveau spatial :

Arrondissement

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Spécificité du secteur = part du secteur dans la valeur ajoutée de l'arrondissement / part du secteur dans la valeur ajoutée nationale.

$$\text{spécificité sectorielle}_{\text{secteur } x, \text{arrondissement } a} = \frac{VA_{\text{secteur } x, \text{arrondissement } a} / VA_{\sum \text{secteur } x, \text{arrondissement } a}}{VA_{\text{secteur } x, \sum \text{arrondissements}} / VA_{\sum \text{secteurs}, \sum \text{arrondissements}}}$$

$$\text{évolution annuelle moyenne}_{2008-2016} = \left(\frac{VA_{2016} / \text{déflateur}_{2016}}{VA_{2008} / \text{déflateur}_{2008}} \right)^{1/8} - 1$$

où VA = valeur ajoutée

Méthode de classification :

Pour la spécificité sectorielle : classes centrées autour de la moyenne, opposition entre deux couleurs bleues et rouges.

Pour la valeur ajoutée : cercles de surface proportionnelle à la valeur ajoutée sectorielle.

Pour la croissance annuelle : limites de classe définies sur la base des ruptures naturelles (Jenks).

Données utilisées :

- Valeur ajoutée brute aux prix de base du « commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants » (A10) par arrondissement en 2008 et 2016 (BNB).
- Indice des prix (déflateur implicite), 2010=100, euro (Eurostat).

Sources des données :

- Banque Nationale de Belgique (BNB ; <https://www.nbb.be>).
- Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat>).

Statistiques :

Poids du secteur « commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants » : 19,5 % de la valeur ajoutée totale en 2016.

Valeur ajoutée sectorielle par arrondissement (en millions d'euros) :

- Moyenne : 1714,2 ;
- Valeur minimum : 118 (Virton) ;
- Valeur maximum : 10762,1 (Bruxelles).

Spécificité sectorielle des arrondissements :

- Moyenne : 100 ;
- Valeur minimum : 70,1 (Virton) ;
- Valeur maximum : 181,3 (Hal-Vilvorde).

Évolution annuelle moyenne des arrondissements :

- Moyenne : -0,23 % ;
- Valeur minimum : -1,86 % (Soignies) ;
- Valeur maximum : 2,42 % (Dinant).

Auteurs :

Xavier May, Dominique Istaz

Contact : xavier.may@ulb.ac.be, +32 (0)2 650 68 09.